Le fait du prince

« Toi tu vis, toi tu vis, toi tu crèves. » Cette célèbre scène de la série *Malcom*, où l'on voit le petit Dewey trier sans ménagement ses soldats Playmobil, est entrée dans la culture populaire sous la forme d'un GIF (1). Difficile aujourd'hui de ne pas imaginer Emmanuel Besnier, président de Lactalis, à la place du gamin espiègle en train de décider du sort des éleveurs laitiers. Car à la surprise générale, le géant laitier a annoncé l'arrêt de collecte de près de 450 millions de litres de lait d'ici 2030. Un peu plus de 270 élevages sont concernés dans le Grand Est et dans la partie sud des Pays de Loire (lire p. 16).

Le fond de la décision est contestable et contesté par toute la profession, mais la forme est tout aussi choquante. Les représentants des éleveurs sous contrat avec Lactalis pensaient entamer des discussions sur une réduction concertée de la collecte. Mais point de débat, il s'agissait en fait d'entendre la décision unilatérale de Lactalis de réduire rapidement la collecte et de découvrir la liste des exploitations et coopératives ciblées.

Et la violence ne s'arrête pas là. Lactalis enfonce le clou le lendemain avec un communiqué de presse faisant part de son intention de travailler « avec les organisations de producteurs pour construire les modalités d'accompagnement des producteurs concernés. Une attention particulière sera portée à l'identification de solutions adaptées pour chacun ». Remplacez producteurs par salariés et vous aurez un parfait copier/coller des annonces classiques d'industriels comme General Electric ou Continental lorsqu'ils ferment brutalement des sites de production en France, tout en engrangeant à côté des bénéfices records. Les éleveurs concernés par cette élimination sélective peuvent chercher un autre contrat de collecte ou envisager de changer de métier, ce n'est pas le problème de la famille Besnier.

D'un claquement de doigts, le P.-D.G. de Lactalis impose un arrêt de collecte à plus de 270 éleveurs laitiers.

Cette méthode n'étonne pas ceux qui suivent de près les pratiques de Lactalis. En 2017, des producteurs ayant témoigné de leur mécontentement vis-à-vis du géant du lait dans un reportage sur France 2 avaient vu leur contrat rompu du jour au lendemain. Le message est clair de la part de la sixième fortune française : ceux qui ne sont pas satisfaits peuvent aller livrer ailleurs.

L'annonce de Lactalis, aussi violente qu'inattendue, n'est pas sans rappeler l'épisode des fermetures de sucreries françaises, ordonnées sans prévenir par l'allemand Sudzücker en 2019. L'issue du combat pour les betteraviers n'augure rien de bon pour leurs collègues éleveurs. Espérons que la nouvelle ministre de l'Agriculture pourra obtenir rapidement une audience avec le prince du lait et plaider pour l'avenir des éleveurs.

(1) Image animée.

Corinne Le Gall, cheffe des informations